

	<p>L'assemblée accepte l'ordre du jour du 12.02.2018.</p> <p>Seuls les points figurant explicitement sur l'avis de convocation peuvent faire l'objet d'une décision (RE, art. 99).</p> <p>Mme E. Anstett et M. L. Regamey acceptent la fonction de scrutatrice et scrutateur.</p> <p>Décompte des personnes présentes dans le sens prescrit par le RE :</p> <table border="1" data-bbox="263 353 1262 719"> <tr> <td>Total des personnes présentes</td> <td>23</td> <td></td> </tr> <tr> <td>dont</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>▪ avec droit de vote</td> <td></td> <td>10</td> </tr> <tr> <td>▪ avec droit de vote et au bénéfice d'une dérogation</td> <td></td> <td>3</td> </tr> <tr> <td>▪ membres du Conseil <u>sans</u> droit de vote (RE, art. 100)</td> <td></td> <td>8</td> </tr> <tr> <td>▪ présidente de l'assemblée avec droit de vote partiel (seulement en cas de scrutin secret ou pour déterminer la majorité en cas d'égalité de suffrages (RE, art. 100)</td> <td></td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>▪ membres du Conseil <u>avec</u> droit de vote, lors d'élection du conseil paroissial (RE, art. 103)</td> <td></td> <td>(8)</td> </tr> <tr> <td>▪ votes anticipés</td> <td></td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>▪ Visiteurs sans droit de vote</td> <td></td> <td>1</td> </tr> </table>	Total des personnes présentes	23		dont			▪ avec droit de vote		10	▪ avec droit de vote et au bénéfice d'une dérogation		3	▪ membres du Conseil <u>sans</u> droit de vote (RE, art. 100)		8	▪ présidente de l'assemblée avec droit de vote partiel (seulement en cas de scrutin secret ou pour déterminer la majorité en cas d'égalité de suffrages (RE, art. 100)		1	▪ membres du Conseil <u>avec</u> droit de vote, lors d'élection du conseil paroissial (RE, art. 103)		(8)	▪ votes anticipés		0	▪ Visiteurs sans droit de vote		1	
Total des personnes présentes	23																												
dont																													
▪ avec droit de vote		10																											
▪ avec droit de vote et au bénéfice d'une dérogation		3																											
▪ membres du Conseil <u>sans</u> droit de vote (RE, art. 100)		8																											
▪ présidente de l'assemblée avec droit de vote partiel (seulement en cas de scrutin secret ou pour déterminer la majorité en cas d'égalité de suffrages (RE, art. 100)		1																											
▪ membres du Conseil <u>avec</u> droit de vote, lors d'élection du conseil paroissial (RE, art. 103)		(8)																											
▪ votes anticipés		0																											
▪ Visiteurs sans droit de vote		1																											
2	<p>Le procès-verbal était à disposition au secrétariat paroissial les 12, 14 et 17 mars, ainsi que durant les 30 minutes ayant précédé l'ouverture de cette assemblée. De plus, il pouvait être lu sur le site Internet de la paroisse. Sa lecture n'est pas demandée ; il est adopté à l'unanimité avec remerciements à son auteur.</p>	Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 19 novembre 2017																											
3 3.1	<p><u>Comptes 2017</u> (voir annexes)</p> <p><u>Présentation et discussion</u></p> <p>En remplacement du trésorier J.-M. Vanescote excusé pour des raisons professionnelles, c'est M. J. Cardinaux, caissier, qui commente brièvement les principaux éléments des comptes 2017 (v. annexes). Il met en évidence :</p> <p><u>Présentation simplifiée</u></p> <p>Les comptes bouclent avec un résultat positif de 36'000.- (au lieu du déficit de 1'000.- budgété). Ceci grâce à un legs de 59'000.- sans lequel notre déficit courant aurait été de 25'000.-.</p> <p><u>Dépenses courantes</u></p> <p>- Total très stable : 128'000.- en 2017 et 125'000.- en 2016. Il est inférieur de 9'000.- par rapport au budget.</p> <p>- Dépenses pour les postes <i>Administration et bureau</i> et <i>Activités paroissiales</i> inférieures de 9'000.- par rapport aux sommes prévues.</p> <p><u>Recettes courantes</u></p> <p>- Les recettes courantes enregistrent une baisse d'environ 10% par rapport à 2016 : diminution des offrandes, des collectes lors de services funèbres et baisse des dons reçus par ex. via le calendrier paroissial. Total de 103'000.- en 2017 alors qu'il était de 115'000.- en 2016.</p> <p><u>Déficit courant</u></p> <p>Il se monte à 25'000.- alors que le budget 2017 le prévoyait à hauteur de 11'000.-.</p> <p><u>Résultat final</u></p> <p>Résultat positif de 36'000.- (au lieu des -1'000.- budgétés) grâce aux 59'000.- de legs.</p> <p><u>Présentation détaillée</u></p> <p><u>Dépenses courantes</u></p> <p>Même si elles sont globalement stables, leur total est en augmentation par rapport à 2016 du fait de la hausse de 7'000.- de la contribution obligatoire régionale et cantonale.</p> <p><u>Recettes courantes</u></p> <p>Nouvelle diminution au niveau des collectes lors des cultes ordinaires (- 2'400.- par rapport à 2016).</p> <p>Baisse au niveau des engagements (- 8'000.- par rapport à 2016).</p> <p>Hausse de 2'000.- des dons pour l'information par rapport à 2016.</p> <p>Enfance et catéchisme : évolution à nouveau à la baisse (- 2'400.- par rapport à 2016).</p> <p>Le résultat des trois journées d'offrande enregistre une baisse de 2'000.- par rapport à 2016 (montant budgété de 45'000.- bien trop optimiste diminué de 5'000.- dans le budget 2018).</p>	Comptes 2017																											

3.2	<p><u>Cible Terre nouvelle</u> Notre cible de 30'000.- a été à nouveau très largement dépassée : une somme de 48'794.- a été comptabilisée (40'784.- en 2016).</p> <p><u>Bilan - Résultat final</u> Grâce aux 58'824.- de legs, l'exercice 2017 boucle avec un résultat final de + 36'099.- alors qu'un déficit de 1'300.- figurait au budget (résultat final réalisé en 2016 = 12'157.-). Fonds propres au 31.12.2017 = 102'813.- (au 31.12.2016 = 66'714.-).</p> <p>La présentation des comptes ne fait l'objet d'aucune question.</p> <p><u>Préavis de la Commission de gestion et des finances</u> M. A. Hartmann lit le rapport de la Commission qui propose à l'assemblée d'approuver les comptes 2017 tels que présentés (v. annexe, avec correction de M. Hartmann). Il souligne notamment que les 22% de dépenses consacrées au salaire et aux charges salariales sont indispensables compte tenu de l'important travail qui s'y fait et dont bénéficie la paroisse. Ce rapport ne suscite aucune question.</p> <p><u>Approbation</u> Les comptes sont approuvés à l'unanimité, sans abstention. Décharge est donc donnée au trésorier et au Conseil paroissial, avec remerciements de l'assemblée pour leur travail.</p>	
4 4.1 4.2 4.3	<p><u>Rapport annuel du Conseil paroissial</u> (voir annexe)</p> <p><u>Présentation et discussion</u> Les membres du Conseil lisent les sujets les plus marquants de 2017. Ils sont remerciés pour leur travail par applaudissements, signes d'approbation de l'assemblée. Mme C. Hirsch exprime elle aussi sa reconnaissance au nom de la communauté paroissiale qui bénéficie de l'engagement de nos ministres, conseillères et conseillers.</p> <p><u>Rapport de la Commission de gestion et des finances</u> La Commission n'a pas pu prendre connaissance du rapport d'activités 2017 au 16.03.18, date de rédaction de son rapport.</p> <p><u>Approbation</u> Malgré l'absence de proposition de la Commission, l'assemblée approuve à l'unanimité la gestion de la paroisse tout au long de l'année 2017, ceci avec applaudissements.</p>	<i>Rapport annuel du Conseil paroissial</i>
5	<p>Sœur Annick Bravais, conseillère paroissiale, a quitté Lausanne pour retourner à Saint-Loup après avoir participé activement à la vie de notre paroisse depuis 2005. Pour la remplacer, nous avons le plaisir d'accueillir Mme Isabelle Ammann. Elle se présente brièvement même si bien des personnes la connaissent déjà du fait qu'elle prend part depuis plusieurs années au fonctionnement de notre communauté, notamment en tant qu'officiante aux cultes. L'élection a lieu au bulletin secret. Les personnes présentes acceptent que les scrutateurs procèdent au dépouillement durant le traitement du point suivant de l'ordre du jour (à la place du Bureau de l'Assemblée paroissiale comme prévu dans le RE, art. 109).</p> <p><u>Résultat</u> Votes anticipés : 0 Bulletins délivrés : 21 Bulletins rentrés : 21 Bulletins valables : 21 Mme Isabelle Ammann est élue à l'unanimité et avec applaudissements comme conseillère paroissiale pour la fin de la présente législature.</p>	<i>Election complémentaire d'une conseillère paroissiale pour la fin de la législature 2014 - 2019</i>
6	<p>M. M. Dind, délégué au Synode, donne quelques informations concernant le Synode extraordinaire des 9 et 10.03.18 :</p> <p>Le gros sujet a été celui de la répartition des dotations ministérielles (répartition des ressources humaines entre les divers types de ministères), en plus de celui du problème de la relève au sein du Synode en vue de la nouvelle législature. Un important travail de préparation a été effectué, travail dont le résultat s'est heurté à une insatisfaction, voire une résistance des déléguées et délégués. Quelle Eglise voulons-nous sans manquer de considération pour les paroisses ? Divers scénarios sont envisagés. Le Synode a avant tout abordé des questions de fond pendant plusieurs</p>	<i>Synode : informations et décisions</i>

	<p>heures avant de refuser l'entrée en matière à une large majorité. Le tout est lié à la question de rééquilibrage de la subvention cantonale au profit de l'Eglise catholique et aux efforts attendus de la part des régions et paroisses.</p> <p>Déçu, le Conseil synodal devra reconsidérer le tout et présenter un nouveau rapport sur les dotations cette année encore ou en 2019.</p> <p>Ces quelques informations ne donnent lieu à aucune question.</p>	
7	<p>M. François Baatard salue l'assemblée au nom de la Région 4 et donne diverses informations :</p> <ul style="list-style-type: none"> • M. Philippe Vallotton s'est retiré du Conseil régional après de nombreuses années. Il a été remplacé par Mme Marie-Claude Ischer, médiatrice et formatrice d'adultes. • Il manque toujours 2 membres laïcs au sein du Conseil régional ; le souhait est que les paroisses du bas de la ville y soient aussi représentées. Un appel est donc lancé ! • La paroisse de Villamont a décidé de se rapprocher des autres paroisses de langue allemande. • Le secrétariat de la Région 4 est assuré par une nouvelle personne, avec un taux d'occupation moins élevé. • M. Gabriel Dutoit a lancé une Newsletter régionale accessible grâce au lien suivant http://lausanne.eerv.ch/newsletter/ • Sujet de préoccupation : la diminution des forces ministérielles, dont la responsabilité incombe à l'Office des ressources humaines. • Le groupe de travail mis en place en remplacement de l'assemblée régionale fonctionne bien. Il se réunit 4 fois par an. <p>M. Baatard nous remercie de l'avoir accueilli lors de cette assemblée.</p> <p>Mme C. Hirsch lui exprime à son tour sa reconnaissance pour sa présence parmi nous ce soir et pour ses informations.</p>	Région 4 : Informations et message
8	<p>M. J. Cardinaux souligne qu'un groupe de travail déjà constitué est en charge du domaine très vaste de la communication. Il est question notamment de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • possibilité pour chacun de donner son adresse électronique afin de recevoir une Newsletter une fois par mois ; • pour les nouveaux arrivants dans la paroisse : création d'un flyer de présentation (activités paroissiales pour enfants et adultes, adresses des 3 églises, cultes et célébrations, coordonnées des deux pasteurs, adresse du secrétariat paroissial, site internet, etc.) ; • utilisation de ce flyer comme support de présentation de la paroisse à toute personne intéressée ; • vitrines paroissiales : revoir en particulier leur contenu et leur mise à jour ponctuelle ; • la question du maintien ou pas de l'info-contact est en cours de réflexion ; • Important : sauvegarder la diversité des moyens et penser aux personnes qui n'ont pas Internet. <p>Notre présidente remercie le groupe de travail pour ce qui a déjà été fait et pour la poursuite de ses activités.</p>	Informations concernant le domaine « Communication » au sein de notre paroisse
9.1	<p><u>Ordre du jour de l'assemblée du 18.11.18</u></p> <p>M. Ch. Bagaini lit le courriel qu'il a adressé à notre présidente :</p> <p>La législature arrivera à échéance au printemps 2019. Dans cette perspective, l'ordre du jour de l'assemblée du 18.11.18 comprendra les points suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Fixation, par l'assemblée, du nombre de conseillères et conseillers paroissiaux laïcs pour la législature 2019 – 2024 (5 au minimum) • Information sur les dérogations de domicile. <p>Ceci implique que le Conseil paroissial et le Bureau de l'assemblée devront faire le point dans le courant des prochains mois, afin de savoir qui envisage de se présenter à nouveau et, cas échéant, qui pourrait assurer la relève. Sont concernés les membres :</p> <ul style="list-style-type: none"> • du Bureau de l'assemblée • du Conseil paroissial • de la Commission de gestion et des finances • en principe, la ou les personnes déléguées à l'assemblée régionale <p>M. J.-M. Fonjallaz déclare que ceci fait déjà l'objet de réflexions au sein du Conseil et que toute proposition de représentation au sein du Conseil régional sera la bienvenue.</p>	Divers et propositions individuelles

9.2	<p><u>Collaborations sous-régionales</u> Le pasteur H. Vienna lit un texte élaboré les 2 et 3 mars 2018 lors d'une retraite commune des 3 Conseils des paroisses de la Sous-région, texte qui a déjà été lu à l'issue du culte du 18 mars à Saint-Jean à Cour. But de ce texte : confirmer les collaborations déjà existantes et qui ne pourront que se renforcer. D'autres rencontres communes des 3 Conseils auront lieu.</p>																									
9.3	<p><u>Heure de convocation de nos assemblées paroissiales</u> Mme J. Lavanchy, excusée ce soir, propose que nos assemblées de printemps se tiennent à l'issue d'un culte dominical, comme celles d'automne. Ceci aurait pour effet de pouvoir bénéficier d'une meilleure participation. <u>Le Conseil paroissial examinera cette proposition qui sera reprise lors de l'assemblée d'automne 2018.</u></p> <p>Ajouté pour information lors de la rédaction de ce PV :</p> <table border="1"> <tr> <td>Mardi</td> <td>15.03.16</td> <td>20h00</td> <td>22 pers.</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Dimanche</td> <td>17.07.16</td> <td>Après culte de 9h00</td> <td>31 pers.</td> <td>Election de M. Thévoz</td> </tr> <tr> <td>Dimanche</td> <td>04.12.16</td> <td>Après culte de 10h00</td> <td>42 pers.</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Mardi</td> <td>21.03.17</td> <td>20h00</td> <td>26 pers.</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Dimanche</td> <td>19.11.17</td> <td>Après culte de 10h00</td> <td>33 pers.</td> <td></td> </tr> </table>	Mardi	15.03.16	20h00	22 pers.		Dimanche	17.07.16	Après culte de 9h00	31 pers.	Election de M. Thévoz	Dimanche	04.12.16	Après culte de 10h00	42 pers.		Mardi	21.03.17	20h00	26 pers.		Dimanche	19.11.17	Après culte de 10h00	33 pers.	
Mardi	15.03.16	20h00	22 pers.																							
Dimanche	17.07.16	Après culte de 9h00	31 pers.	Election de M. Thévoz																						
Dimanche	04.12.16	Après culte de 10h00	42 pers.																							
Mardi	21.03.17	20h00	26 pers.																							
Dimanche	19.11.17	Après culte de 10h00	33 pers.																							
9.4	<p><u>Livre d'un pasteur protestant français</u> Mme Cl. Garin informe au sujet du contenu du livre <i>Sur le seuil, les protestants au défi du témoignage</i>, du pasteur protestant Laurent Schlumberger établi en France. Elle invite les personnes intéressées à prendre contact avec elle. Elle en a 8 exemplaires qui ont déjà été lus par diverses personnes. Chacun a la possibilité d'y glisser ses propres réflexions dans une pochette. Cl. Garin prévoit d'organiser une rencontre entre ces personnes en vue d'un échange de vues.</p>																									
9.5	<p><u>Affichage d'avis de décès ?</u> Mme P. Fonjallaz, excusée ce soir, pose la question de savoir s'il ne serait pas envisageable d'apposer un avis lors du décès d'une paroissienne ou d'un paroissien, par exemple à l'entrée de nos 3 églises. Lors d'un bref échange plutôt négatif, il ressort qu'il serait indispensable de s'assurer préalablement du souhait de la famille. Mesure indispensable afin de respecter notamment la loi fédérale sur la protection des données. <u>Le Conseil paroissial examinera cette proposition qui sera reprise lors de l'assemblée d'automne 2018.</u></p>																									

Mme C. Hirsch remercie chacun de sa participation puis le pasteur H. Vienna clôt cette assemblée par une prière avant de nous inviter au Notre Père.

Il est 21h55

Catherine Hirsch
Présidente

Charles Bagaini
Secrétaire

PV établi le 22 mars 2018

Annexes : Comptes 2017
Rapport de la Commission de gestion et des finances
Rapport annuel du Conseil paroissial

Présentation simplifiée de la situation au 31 décembre 2017

(en milliers de fr.)

Dépenses courantes	Réalisé 2017	Budget 2017	Différence	Réalisé 2016
Contributions Cantonale, Régionale et Journal	79	79	0	72
Rémunérations	29	29	0	29
Administration et bureau	12	15	-3	14
Activités paroissiales	8	14	-6	10
Total dépenses courantes	128	137	-9	125

Recettes courantes	Réalisé 2017	Budget 2017	Différence	Réalisé 2016
Offrandes	66	76	-10	73
Produits des activités	36	49	-13	41
Autres	1	1	0	1
Total recettes courantes	103	126	-23	115

Déficit courant	-25	-11	-14	-10
------------------------	------------	------------	------------	------------

Projets spécifiques	0	0	0	-3
Legs	59	10	49	10
Provision fonds placement	2	0	2	2
Subvention reçue de la Région R4	0	0	0	13

Résultat final	36	-1	37	12
-----------------------	-----------	-----------	-----------	-----------

Explications pour l'assemblée paroissiale du 20 mars 2018

Comme vous pouvez le constater, le déficit courant réalisé en 2017 est d'environ Fr. 25'000 soit deux fois et demie celui de 2016 ou 2015 alors que le budget prévoyait un déficit courant d'environ Fr. 11'000. En voici les raisons principales :

- Les dépenses: globalement très stables d'une année à l'autre et légèrement inférieures au budget et ce, malgré une hausse d'environ Fr. 7'000 des contributions suite à la correction d'une erreur dans la clef d'allocation régionale des années 2015 et 2016.
- Les recettes:
 - Après un forte hausse en 2014 des engagements pour environ Fr. 10'500 suite à l'envoi massif du calendrier paroissial, ceux-ci ont diminués d'environ Fr. 6'400 en 2015 pour à nouveau augmenter d'environ Fr. 3'800 en 2016 et finalement diminuer d'environ 7'900 en 2017 et revenir ainsi au niveau de 2013.
 - Augmentation d'environ Fr. 2'000 des dons reçus via Réformés, ce qui traduit un retour du niveau des dons à la normale après l'année de lancement du journal.
- Subvention reçue de la Région 4 en 2016 : suppression partielle non récurrente à hauteur d'environ Fr. 12'700 de la contribution 2015 encore impayée par la paroisse en mai 2016.

Paroisse de Saint Jean - Situation au 31 décembre 2017

	Réalisé 2017	Budget 2017	Variation	Réalisé 2016
<u>Dépenses courantes</u>				
Locations	5'836	5'800	36	5'836
Fournitures de bureau et imprimés	106	500	-394	222
Ports, affranchissement et tél/fax	4'295	5'000	-705	4'779
Photocopies	0	700	-700	368
Frais banques et CCP	334	500	-166	704
Assurances RC et choses	165	200	-35	184
Frais divers	386	1'700	-1'314	608
Frais pour l'informatique	212	600	-388	554
Aquisition/entretien matériel et locaux	130	200	-70	80
Charges d'immeubles	209	200	9	196
Enfance	213	2'000	-1'787	215
Catéchisme	214	700	-486	855
Jeunesse	0	300	-300	0
Adultes	73	2'000	-1'927	289
Formation des animateurs	0	1'000	-1'000	182
Culte, animations liturgiques, décoration	1'991	2'500	-509	2'471
Diaconie	0	200	-200	0
Accueil et visites	0	200	-200	0
Subventions diverses	350	300	50	750
Information de proximité (imprimés/annonces)	1'344	2'000	-656	2'031
Journée d'offrande	1'515	1'500	15	1'611
Autres manifestations	2'573	1'000	1'573	1'505
Rémunération de personnel	24'178	24'400	-222	24'149
Charges sociales	4'087	4'000	87	4'400
Dons et cadeaux	410	300	0	619
Contribution obligatoire régionale & cantonale	79'477	79'500	-23	72'124
Total dépenses courantes	128'098	137'300	-9'312	124'732
<u>Recettes courantes</u>				
Cultes ordinaires	17'440	20'000	-2'560	19'866
Mariages	250	200	50	468
Services funèbres	10'735	12'500	-1'765	10'610
Engagements (Calendriers, BV, ...)	30'230	36'000	-5'770	38'168
Dons pour information	6'219	7'000	-781	4'162
Dons divers	1'005	0	1'005	100
Enfance	1'360	300	1'060	1'930
Catéchisme	2'800	4'000	-1'200	4'635
Adultes	0	0	0	50
Journée d'offrande	30'980	45'000	-14'020	33'071
Autres manifestations	931	0	931	1'446
Revenus de titres et placements	0	300	-300	0
Sous-location de salles	660	700	-40	700
Total recettes courantes	102'609	126'000	-23'391	115'204
Excédent de dépenses courantes	-25'489	-11'300	-14'079	-9'527

Paroisse de Saint Jean - Situation au 31 décembre 2017

	Réalisé 2017	Budget 2017	Variation	Réalisé 2016
Dépenses / recettes extra-ordinaires				
Projets d'animation	0	0	0	-1'797
Renouvellement informatique ministres	0	0	0	-1'095
Total projets spécifiques	0	0	0	-2'892
Legs	58'824	10'000	48'824	10'000
Variation de provision sur fonds de placement	2'764	0	2'764	1'848
Subvention reçue de la Région R4	0	0	0	12'728
Résultat final	36'099	-1'300	37'509	12'157

Dépenses / recettes neutres

Dons pour Terre Nouvelle	4'105	0	4'105	843
Offrandes collectes générales	2'506	0	2'506	2'524
Autres encaissements à reverser	1'943	0	1'943	687
Terre Nouvelle	48'794	30'000	18'794	40'784

Paroisse de Saint Jean - Situation au 31 décembre 2017

	31/12/2017	31/12/2016
Actifs		
Caisse	372	372
CCP	93'022	76'080
1. Liquidités	93'394	76'452
Actifs transitoires	15'292	2'526
2. Autres actifs	15'292	2'526
Total des actifs	108'686	78'978
Passifs		
Dons à reverser	42	-
Fournisseurs à payer et passifs transitoires	5'830	12'263
4. Dettes à court terme	5'872	12'263
Fonds de réserve divers	53'438	53'438
Capital	13'276	1'119
Bénéfice / (Perte) de l'exercice	36'099	12'157
6. Fonds propres	102'813	66'714
Total des passifs	108'686	78'978

Rapport de la commission de gestion de l'Assemblée paroissiale de Saint-Jean pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2015. 2017

Madame la Présidente, Madame Monsieur le représentant du Conseil régional 4, chères sœurs et frères membres de l'Assemblée paroissiale,

Voici le rapport de la commission de gestion de l'assemblée paroissiale de Saint-Jean pour l'année 2017.

Une délégation de la commission de gestion a rencontré M. Jean-Marc Vanescotte, trésorier de la paroisse, le 16 mars 2018 au secrétariat paroissial, afin de vérifier les comptes de l'année échue.

Lors de cette rencontre la délégation de la commission a pu vérifier la présence des actifs et procédé à un contrôle par pointage de la comptabilité. Le contrôle a révélé des comptes exacts et tenus avec soin et précision.

La commission propose donc à l'assemblée paroissiale d'approuver les comptes 2017 tels que présentés et de donner décharge au trésorier ainsi qu'au Conseil paroissial pour leur gestion financière de la paroisse durant l'année 2017.

Lausanne, le 16 mars 2018

La Commission de gestion de l'Assemblée paroissiale de Saint-Jean :

Examinée

Anne-Lise Bersier

Michel Dind

Michel Dind

Antoine Hartmann

Antoine Hartmann

Assemblée paroissiale du 20 mars 2018

Rapport annuel du Conseil paroissial pour l'année 2017

Notre Paroisse a été fort active dans le cadre de la célébration du 500^e de la Réforme. Nous avons déjà évoqué le projet de visite virtuelle de l'église de Saint-Jean dans notre rapport 2016. Notre site a attiré près de 13'000 visiteurs depuis son lancement, qu'il a intéressé dans le quartier (une présentation lors de l'assemblée de la Société de développement du Sud-ouest a rencontré un grand intérêt) mais aussi plus loin. Nous nous sommes également appuyés sur ce guide virtuel pour proposer une silent party dans le cadre de la Nuit des Eglises, le 20 mai 2017. Nous avons accueilli une quarantaine de visiteurs durant la soirée. Ils ont été séduits par la formule mélangeant visite silencieuse et chant en commun. Nous aurions pu sans problème recevoir plus de monde mais sachons déjà nous réjouir des retours positifs reçus. Et surtout n'oublions pas de remercier tous les bénévoles qui ont contribué à la réussite tant du site que de cette Nuit des Eglises.

Culte hors-les-murs

Le dimanche 18 juin s'est tenu un culte sous-régional en plein-air au Refuge de Sauvabelin. Une dizaine d'enfants et environ 40 adultes y ont participé. Les enfants ont assisté au début du culte avec un message spécialement pour eux puis sont allés dans la forêt avec Lorenzo Visetti pour un temps de créativité. Après le culte, les participants et familles ont partagé un repas canadien et des grillades sous le soleil.

Exposition à la Maison de Quartier sous-gare

Les 6 et 7 octobre, la paroisse a présenté l'exposition « Le Selfie des Protestants » à la Maison de Quartier. Le vendredi, un apéritif de vernissage a réuni des paroissiens et des membres du Comité de la Maison de Quartier. Le samedi, une trentaine de personnes ont assisté à une table ronde réunissant M. Michel Racloz, délégué du vicaire épiscopal; Jean-Marie Thévoz, pasteur; Sandrine Ruiz, vice-présidente de l'UVAM; Hugues Poltier, philosophe sans appartenance religieuse, et le rabbin Lionel Elkaïm par vidéo, sous la modération de Serge Molla, pasteur. Ils ont partagé leurs vues à propos de « La Réforme vue du dehors - Regards croisés ». Un moment musical avec la pianiste Marie-Christine Pasche a clos la journée.

Vie de la paroisse

Le résultat du travail du groupe sur la participation à la vie de la paroisse a été traduit dans une réflexion, menée au sein du Conseil, sur les stratégies de communication. Le Conseil a analysé les canaux de communication actuellement ouverts et les a classés selon un critère d'efficacité, en vue d'une réorganisation plus active.

Randonnée – Découverte du 30 septembre 2017

Organisée par les paroissiens de notre paroisse et de la région, accompagnée par le diacre Philippe Cosandey.

Départ de Chavannes-sous-Orsonnens pour une balade de 2 heures sur les petites routes du chemin de Saint-Jacques de Compostelle jusqu'à l'Abbaye cistercienne de la Fille-Dieu près de Romont.

A midi, nous avons assisté à la prière de Sexte, puis après un pique-nique, une Sœur nous a fait visiter l'église et nous a parlé de la vie actuelle des moniales.

Magnifique journée de partage et de découverte avec une vingtaine de participants.

Samedi 13 mai 2017

Journée cantonale de l'enfance à la découverte des élans de la Réforme à laquelle les moniales et le pasteur J.-M. Thévoz ont participé avec 15 enfants.

Début et fin de journée à la cathédrale avec 700 enfants de tout le canton !

Rechercher, rire, rebondir, rêver et respecter. Cinq verbes qui ont pour point commun la lettre **R**, comme Réforme dans cinq lieux (Armée du Salut, Eglise de St-François, Espace Culturel des Terreaux, Eglise de St-Laurent) avec des atmosphères et activités différentes.

Excellente organisation et magnifiques moments de rencontre et de partage.

Collaboration sous-régionale

La collaboration sous-régionale s'intensifie et porte de beaux fruits de fraternité, d'entraide, de contact et de communion. La prise en charge commune des services funèbres « dans le sud » de Lausanne, du catéchisme des 10-12 ans continue, ainsi que les cultes sous-régionaux (culte en plein-air au refuge de Sauvabelin, culte des 500 ans de la Réforme à St-Jean et d'autres encore) qui offrent un enrichissement spirituel et permettent de tisser des liens avec des visages désormais plus connus. Le départ à la retraite du pasteur François de Charrière et la non-repourvue de son poste ont poussé nos trois paroisses à modifier offres et engagement des ministres. Ainsi le culte de l'enfance accueille désormais les 6-10 ans des trois paroisses (avec des cultes tous âges proposés à la sous-région) et le groupe d'études bibliques se réunit dorénavant le matin à Montriond et le soir à St-Jacques, offrant ainsi deux lieux et deux horaires pour les personnes des trois paroisses.

Ce n'est plus un secret : tous ces liens tissés offrent un beau tissu ecclésial et social dont peuvent découler, p.ex. des coups de main appréciés pour telle ou telle activité (p.ex. lors d'un repas d'offrande).

Personnel

Le 19 mars 2017, nous avons installé notre nouveau pasteur, Jean-Marie Thévoz lors d'un culte sous-régional suivi d'un apéritif et d'un repas. Ce fut un beau moment de partage et de fraternité.

Sœur Annick Bravais a accepté l'appel de la Communauté de Saint-Loup et a quitté notre paroisse en décembre 2017. Nous lui avons exprimé toute notre reconnaissance et souhaité bon vent pour sa nouvelle vie, lors du culte d'offrande du 9 novembre 2017.

Pour la remplacer dans sa tâche de webmaster (gestion de notre site internet), nous avons le plaisir de vous annoncer que M. Olivier Jaques est son remplaçant depuis le début de cette année. Un immense merci pour son engagement.

Eglise de Saint-Jean à Cour

Pour couronner le 500^e anniversaire de la Réforme, nous avons préparé un culte solennel avec la cantate BWV 80 de J.S. Bach autour du choral célèbre de Martin Luther « Ein' feste Burg ist unser Gott ». Projet réalisé grâce au soutien financier important (4'800.-) de l'Association de l'Eglise de Saint-Jean à Cour que nous remercions vivement. Avec le Chœur de la Basilique de Lausanne, de l'orchestre et des solistes Muriel Füllemann et Matthias Seidel-Stollberg, sous la direction de Pascal Pilloud, nous avons vécu un service religieux festif et plein d'émotions porté par la grande musique du cantor de Leipzig.

A l'occasion de son assemblée générale du 19 novembre 2017, l'Association de l'église de Saint-Jean à Cour a élu comme nouveau président le pasteur Timothée Reymond qui était ministre à la Croix-d'Ouchy durant plusieurs années. Nous le félicitons et nous réjouissons de notre future collaboration. Le pasteur Philippe Bécholey a dû se retirer à regret de sa fonction pour des raisons de santé ; nous lui adressons un immense merci pour son travail durant toutes ces années.